



N° 105
6 mars 2002
Bimensuel

En route pour le 2^e Bicentenaire



Dans ce numéro



ACTUEL

Lancement par le DINF de *ProCost*, un concept visant à unifier la gestion des projets de construction cantonaux. **2**

Il faudra bientôt composer l'indicatif des numéros de téléphone. Mais pas de changement pour les n°s internes. **3**



EMPLOI

27 postes vacants **8**



MON PC

Stratégie informatique: état des lieux. **14**



MEMENTO

L'effeuillage d'Herman de Vries. **16**

Nous avons fêté, le 24 janvier 1998, le Bicentenaire de la Révolution vaudoise, qui coïncide avec le départ de l'occupant bernois et l'arrivée des troupes françaises en Suisse. Nous fêterons, le 14 avril 2003, le Bicentenaire de la seconde «fête nationale» vaudoise, correspondant

à la véritable fondation du canton, issue de l'Acte de médiation de Napoléon et débouchant sur le rattachement du Canton de Vaud à la Confédération suisse. Chacun est invité à proposer ses idées pour cette célébration.

pages 12 et 13

Classification des fonctions

Dix-sept fonctions, choisies pour leur représentativité au sein de l'administration cantonale, ont été évaluées pour tester la méthode retenue par le Conseil d'Etat dans le cadre de la description des emplois et classification des fonctions (DEFECO). L'expérience, qui sera encore affinée, a fourni des indicateurs qui ont été soumis aux associations du personnel. Les responsables du projet rappellent que le résultat de cette vague test ne revêt aucune signification par rapport à la future grille des salaires prévue par la nouvelle Loi sur le personnel.

page 7

Les Vaudois ont la santé

Un bilan de santé décrit l'état de la population vaudoise tous les 5 ans. Le dernier vient d'être publié. Diagnostic: les Vaudois tiennent la forme. Il s'agit de la conserver. Articulé autour de 5 thèmes (alcool - tabac, alimentation - activité physique, accidents - suicides, santé sexuelle et procréative, santé et conditions de vie), le rapport *Etat de santé de la population vaudoise <2001>* doit notamment permettre aux professionnels de la santé et aux responsables de la politique sanitaire et sociale de pointer les domaines où porter les efforts de prévention.

pages 4 à 6



ProCost vers une gestion unifiée des projets cantonaux



Le viaduc d'une autoroute, un projet qui pourra être géré par ProCost.

80% des investissements du canton de Vaud sont consacrés à la construction. Afin de rationaliser la gestion des projets et d'en maîtriser les coûts, le DINF lance ProCost.

Les dépenses d'investissement liées aux projets de construction représentent 80% de la totalité des dépenses d'investissement du canton de Vaud, soit environ 300 millions de francs par an. L'importance de ces dépenses, combinée avec les restrictions budgétaires de la fin des années 90, ont fait de la maîtrise des coûts et de la prévention des dépassements budgétaires dans ce domaine une priorité de l'administration.

Après consultation des services concernés, un projet ambitieux a été initié sous la direction d'Abdelilah Zertiti, ingénieur civil et chef de la Centrale des autorisations en matière d'autorisation de construire (CAMAC), épaulé par son adjointe pour le projet ProCost, Claire Droulez.

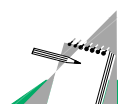
Transparence et maîtrise des coûts

Baptisé ProCost, ce projet a pour but de mettre sur pied un concept global visant à une gestion unifiée et intégrée des projets

de construction du Canton. Concrètement, ProCost se traduit par la création d'un environnement de gestion unifiée et d'une plateforme de travail commune aux différents services concernés, par la mise en place d'un système d'information intégrant toutes les phases d'un projet permettant une vision globale du processus et enfin par l'exploitation de tout le potentiel des nouvelles technologies de l'information autour du concept de cyberadministration. Unification, intégration, modernisation et innovation constituent les mots clés du projet ProCost.

Les avantages escomptés d'une telle démarche sont nombreux, notamment:

- Maîtriser le coût des projets de construction grâce à un contrôle efficace des coûts de prestation en amont.
- Prévenir les dépassements budgétaires grâce à une réaction rapide aux écarts et par une vision plus claire de la situation à tout moment.



PETITES ANNONCES

A vendre: matelas hydromassage électrique pour le bain du Dr Frenkel, avec 6 programmes intégrés (détente, réveil,

entraînement de la circulation sanguine, massage sportif,..), télécommande et matelas souple en PVC. Garantie: 5 ans. Prix neuf: 2'800 francs, cédé à 1'500 francs. Tél.: 021/625 95 54 (répondeur).

A vendre: BMW 320 I E30, cabriolet (1991). Expertisée du jour, en parfait état. Options: intérieur cuir, jantes alu BBS, châssis d'origine Sport, capote neuve. Prix: 7900 francs (à discuter). Tél.: 021/316 88 14 (prof.SAN, Lausanne), 076/519 73 25 (dès 17h).



Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Joël Christin, Annika Gil, Anouk Farine-Hitz, Olivier Dessimoz, Jacqueline Decurnex, Jacqueline Lemahieu, Isabel Balitzer Domon, Catherine Lavanchy, Didier Erard, Françoise Cottet.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Toute correspondance est à adresser à La Gazette, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone: 021/ 316 40 50

Fax: 021/ 316 40 52

E-mail: La.Gazette@chancellerie.vd.ch

A vendre: à 12 mn. de Lausanne-Chailly, spacieuse villa contiguë d'angle, 6 pièces 1/2, pignon sud, plein soleil, 4 grandes chambres, jardin, garage, caves, galetas, proche école et TL. Prix exceptionnel. Tous renseignements au 021/316 63 28 (le matin) ou 021/903 39 31 (le soir).

A vendre: 1 billard; 1 mini chaîne Technics RS-HD70; 1 bibliothèque noire et hêtre; 1 bureau noir laqué, design italien, avec fauteuil et corps de bureau 3 tiroirs; 1 machine de musculation Weider; 1 armoire 3 portes couleur hêtre (penderie + placards), 1 armoire 4 portes dont 2 miroirs, couleur hêtre (uniquement la penderie), 1 secrétaire ancien. Renseignements 021/903 39 03 (dès 17h.).

A vendre: VW Passat Variant 1.8T, Tiptronic, août 1998, 54'000 Km, gris métallisé. 25'5000 francs. Tél.: 021/647 55 38 (le soir).

A vendre: Audi S3 Quattro, 6700 km, 1ère mise en service en juin 2001, couleur argent métal, intérieur cuir noir + alcantara bleu, diverses options. Prix: 47'800 francs. Tél.:079/212 79 66

A louer: à Prilly, bel appartement de 3,5 pièces, proche du centre, magasins, écoles. Grand balcon avec magnifique vue dégagée sur le lac. Loyer: 1240 francs charges comprises. Libre dès le 1.6.02. Tél.: 021/6247515 (le soir).

Cherche à louer: place de parc aux alentours de la rue Caroline (Mon-Repos, Bugnon, César-Roux, St-Martin). Tél.: 076/562 04 02.

Cherche à louer: appartement 3 pièces à Yverdon avec jardin pour le 1^{er} juillet 2002. Tél.: 079/670.25.28.

de construction

- Rationaliser la gestion des projets de construction au sein de l'administration pour en améliorer l'efficacité et la transparence et permettre une comparaison.
- Mise en place d'outils efficaces pour le pilotage stratégique (destiné aux autorités politiques) et opérationnel (destiné aux chefs de services et chefs de projets).

Des services du DINF, du DSE, du DSAS, du DFIN et l'Office de construction des Hospices cantonaux sont impliqués dans *ProCost*. Planifié en plusieurs étapes sur une durée de 3 à 4 ans, le projet *ProCost* a démarré en janvier 2002, la première étape étant consacrée à l'organisation et à la formalisation de la méthode afin de mettre en place un outil performant de gestion financière. Le financement de cette première étape est assuré par le programme de réallocations de ressources de l'Etat de Vaud.

Informations auprès de: Abdelilah Zertiti, chef de la CAMAC et chef du projet *ProCost*, au 021/316 71 41, e-mail: abdelilah.zertiti@sg-dinf.vd.ch ou Claire Droulez, adjointe *ProCost*, au 021/316 73 96, e-mail: claire.droulez@sg-dinf.vd.ch

Vacances: à louer sur la Costa del Sol (Espagne) du 28 septembre au 5 octobre 2002, appartement pour 2 à 4 personnes dans une magnifique résidence apparthôtel, située à 500 mètres de la mer, piscines, golf, activités, sports et détente. Accueil chaleureux, prix avantageux. Tél.: 021/808 67 37.

Vacances: à Zermatt, appartement mansardé pour 2 à 4 personnes., 1 pièce + cuisine + balcon, plein sud, face au Cervin, 500 mètres de la gare et métro, 2 minutes du bus. 90 à 130 francs/jour, selon saison. Tél.: 079/412 83 18.

Vacances: croisière aux Caraïbes sur voilier privé de 15 mètres avec équipage, 2 cabines doubles privées, tout confort. Frs. 680.- p/personne et p/semaine + caisse de bord. N'hésitez pas à nous contacter: caribes2002@caramail.com ou fax 00 871 76 18 45 416.

Recherche: vous cherchez à vous débarrasser de vos cartons de déménagement? Je les récupère volontiers jusqu'à la mi-avril. Merci d'avance!
Tél.: 021/ 316 44 70 ou 50.

Composer un n° de téléphone deviendra un peu plus long dès le 29 mars 2002

Si les indicatifs deviendront obligatoires d'ici fin mars, même lors d'appels régionaux, cette modification technique entraînera quelques réaménagements au sein de l'administration vaudoise. Quant aux numéros internes, ils s'en sortent indemnes. Ouf!

Dans toute la Suisse, dès le 29 mars 2002, les appels téléphoniques entre correspondants situés dans une même zone de numérotation (021, 022, 024,..) ne pourront plus être effectués en utilisant uniquement les 7 chiffres locaux (ex.: 555 44 33). Un indicatif à 3 chiffres (ex.: 021) devra désormais précéder les 7 chiffres locaux. Les utilisateurs devront donc composer des numéros comportant 10 chiffres (ex.: 021/555 44 33). Cette modification aura les conséquences suivantes sur la téléphonie de l'administration cantonale:

Droits de sortie

Actuellement, les droits de sortie (restrictions d'appels locaux, nationaux, internationaux, mobiles, Inmarsat, etc...) dont peuvent jouir les utilisateurs sont régulés par une analyse électronique des chiffres composés lors d'un appel. L'introduction d'un préfixe pour les appels locaux doit donc être prise en compte afin d'en éviter un éventuel blocage dès le 29 mars 2002.

Le Centre cantonal des télécommunications (CCT) procède actuellement aux modifications des 232 centraux téléphoniques de l'administration. Suite à ces modifications et en fonction du niveau technologique ou de l'état de vétusté des centraux, il est possible que certaines restrictions existantes par le passé ne puissent plus être activées. En cas de problème, les utilisateurs pourront s'informer auprès de la CCT aux coordonnées indiquées ci-dessous.

Déviations et IVR

Les déviations mises en places par les utilisateurs devront être reprogrammées par ceux-ci. Les déviations génériques mises en places par le CCT et les Interactive Voice Responses (IVR) seront reprogrammées par le CCT. Dans ce cas également, il pourra parfois être impossible de garantir l'application des mêmes droits et restrictions.

Listes de numéros abrégés

Les listes de numéros abrégés, locales (sur l'appareil de l'utilisateur) ou centrales, ne sont pas gérées par le CCT. Il incombe

donc aux utilisateurs de procéder à la reprogrammation de celles-ci.

Papier à lettre et cartes de visites

Le numéro complet devra désormais figurer sur les documents imprimés. Il s'agira alors de faire attention au formatage des numéros de téléphone (groupement des chiffres) car les deux premiers blocs de 3 chiffres auront une véritable signification pour l'usager avec l'introduction future de nouveaux services de téléphonie (par ex.: portabilité, achats instantanés, mots de passe, suffixes, télécommande, etc...). Une inscription correcte pourra se présenter sous deux formes: 021/555-4433 ou 021 555 4433. Tous les autres formats d'inscription seront faux, à l'instar de: 02.15.55.44.33 ou de 02.155. 54.433, etc...

L'utilisation de l'indicatif n'étant plus facultative mais obligatoire, les parenthèses utilisées par le passé pour isoler l'indicatif doivent disparaître:

(021)555 44 33 : faux
021/555 4433 : juste

Ce qui ne change pas

- La composition réduite des numéros internes à l'administration.
- L'obtention d'une ligne extérieure en composant le «0».
- La mise en compte des communications privées en composant le «116».
- Les communications avec des correspondants non locaux. Ex.: (0)041/666- 5544.
- Les communications avec des correspondants à l'étranger. Ex.: (0) 00-1-212/ 315-1111
- Les numéros d'urgence: (0)117, (0)118, .
- Les numéros courts publics: (0)147, (0)165, ...
- Les numéros courts de l'Etat: 111, 175, .
- Les «business numbers»: (0)0800, (0)0848, ...

Vous pouvez vous informer auprès du site intranet du CCT: <http://cct.etat-de-vaud.ch/telephonie/2002/> ou en cas de problème contactez le Helpdesk *Téléphonie 2002* du CCT au: **021/316 0199**.

André Bourget, Chef du Centre Cantonal des Télécommunications



Manque de mouvement



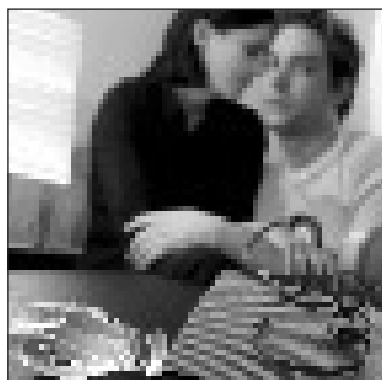
Les Vaudois, de manière générale, sont proportionnellement moins actifs physiquement que les Suisses. En effet, 63% des Vaudois disent avoir une activité physique contre 71% des Suisses.

Lors de leurs trajets quotidiens, ils sont moins portés que les Suisses sur la marche ou le vélo. Et pendant les loisirs, ils sont moins actifs physiquement que les Suisses (hommes: 57% contre 67%, femmes: 38% contre 55%)

L'inactivité physique, liée ou non à l'excès pondéral et à l'obésité, continue à peser lourdement sur l'incidence des maladies cardiovasculaires.

Prévention du VIH/sida: efforts à poursuivre

On assiste à une meilleure utilisation de la contraception ces dernières années et à une diminution de l'épidémie du VIH/sida. Les efforts de prévention doivent cependant être poursuivis de manière soutenue afin d'éviter un rebond. Un pourcentage non négligeable de jeunes et d'adultes continuent à ne pas adopter des mesures de prévention systématique du VIH/sida ou du risque de grossesse. C'est particulièrement le cas dans le cadre de relations occasionnelles, ou lorsque les personnes sont sous l'emprise de l'alcool ou de drogues.



La santé des Vaudois

La population vaudoise se porte globalement bien. Effectué tous les 5 ans, son bilan de santé permet d'orienter la politique sanitaire et sociale et de pointer les domaines où porter les efforts de prévention pour garder la forme.

Le Service de la santé publique vient de publier un rapport quinquennal réalisé pour la troisième fois par l'Ins-

titut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP) de Lausanne. Comme pour les éditions de 1991 et 1996, les recom-

mandations contenues dans le rapport 2001 orienteront la politique de prévention du Canton de Vaud. L'Etat de santé constitue par ailleurs une base de travail actualisée pour tous les intervenants dans le domaine de la santé, que ce soit dans les services de l'Etat, dans le secteur parapublic ou encore dans les associations.

L'Etat de santé de la population vaudoise 2001 se compose d'un rapport de synthèse et de 5 cahiers thématiques portant sur les domaines suivants:

- Alcool – Tabac
- Alimentation – Activité physique
- Accidents – Suicides
- Santé sexuelle et procréative
- Santé et conditions de vie

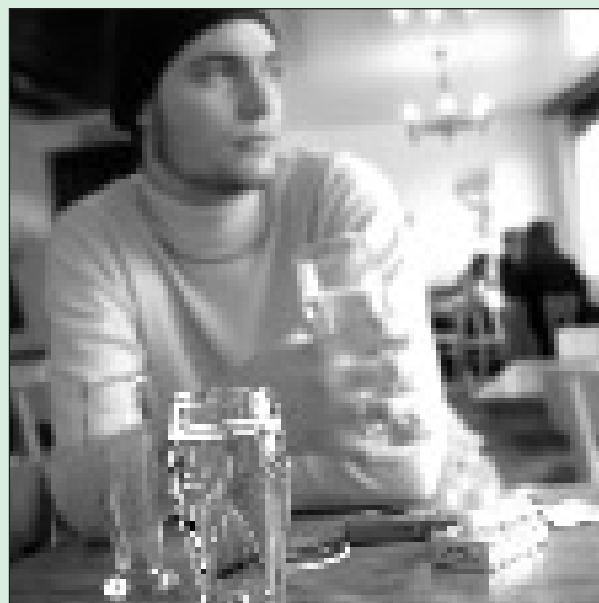
Alcool et jeunes: un explosif et préoccupant cocktail

La consommation excessive d'alcool (de manière ponctuelle ou régulière) reste un problème majeur de santé publique dans le canton de Vaud comme en Suisse.

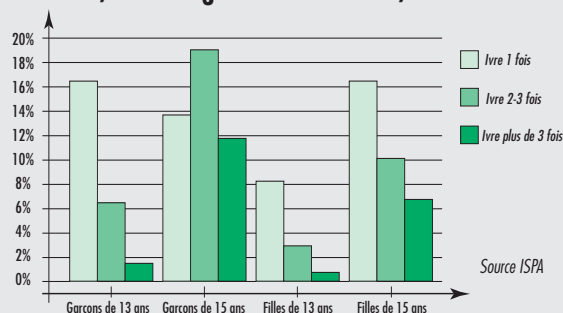
La consommation d'alcool entraîne une augmentation des accidents, et un accident de la route sur douze est imputable à l'alcool.

Si 40% des hommes boivent quotidiennement de l'alcool, seulement 17% des femmes en consomment tous les jours. La majorité d'entre elles n'en boivent qu'une à deux fois par semaine. Environ 20% de la population adulte n'a jamais bu d'alcool et 5% a arrêté toute consommation d'alcool.

Chez les jeunes, la consommation quotidienne tend à se stabiliser depuis 10 ans. Par contre chez les jeunes filles, la consommation hebdomadaire d'alcool a doublé. De même, les états d'ivresse déclarés ont fortement augmenté.



Proportion de jeunes de 13 et 15 ans ayant déjà été ivres, selon l'âge et le sexe. Vaud, 1998.



En plus d'un rapport de synthèse, les professionnels de chacun de ces domaines disposent ainsi d'une information plus spécifique et utile à leur réflexion et pratique quotidienne. Chacun de ces domaines fait par ailleurs l'objet d'une ou plusieurs fiches pratiques destinées plus largement à la communauté sanitaire, au monde politique, aux journalistes ou encore aux particuliers qui s'intéressent aux questions de santé publique.

Réalisé par l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive avec l'appui du Service cantonal de recherche et d'information statistique (SCRIS), cette publication relève l'excellent état de santé de

la population qu'il s'agit de maintenir grâce à une politique de prévention adéquate, en particulier auprès des groupes de population fragiles (personnes âgées, familles monoparentales, immigrés, etc.).

Des collaborations pour relever les défis

Les défis de la prévention, dans un contexte où la pression budgétaire est constante, sont d'augmenter la qualité des interventions et de développer des programmes bien coordonnés afin de chercher les synergies et d'éviter la redondance. Dans cet esprit, la collaboration intercantonale est incontournable.

Depuis la dernière édition en 1996, plusieurs

programmes ont pu être développés. Il s'agit notamment de la vaccination contre la grippe, de la création de l'Office des écoles en santé (ODES), du programme « fourchette verte » pour une alimentation saine et équilibrée ou PIPAD'ES pour la prévention des accidents domestiques ou encore de la généralisation du programme de dépistage du cancer du sein.

Philippe Anhorn

UTILE: Le rapport de synthèse, les 5 cahiers thématiques et les fiches pratiques peuvent être consultés et téléchargés sur www.sanimedia.ch ou commandés gratuitement au 0800 106 106.

On mange trop..



Bien que l'alimentation des Vaudois soit variée et régulière, le problème est le même que dans le reste de la Suisse: on mange trop, trop gras et trop sucré. La consommation de viande tend à diminuer au profit de celle du poisson, mais la consommation de fruits et de légumes est encore insuffisante.

D'importantes différences socio-culturelles persistent quant à l'alimentation. Les campagnes d'information devraient donc être adaptées à des publics-cibles spécifiques. L'excès pondéral et l'obésité continuent à agir sur l'incidence des maladies cardiovasculaires.

Suicide, première cause de mortalité des jeunes adultes

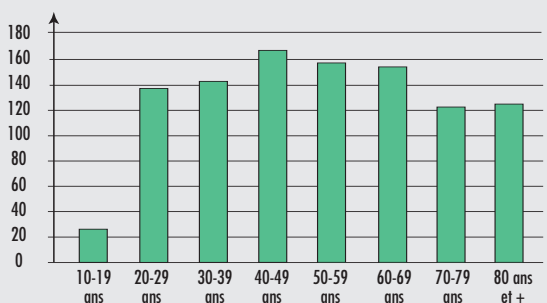


Environ 1500 personnes se suicident chaque année en Suisse, ce qui nous place au 2^e rang européen, juste après la Finlande. Le suicide est par ailleurs la première cause de mortalité chez les jeunes adultes.

Depuis 1991, on assiste à une baisse du taux de mortalité par suicide (tous âges confondus). Cette baisse concerne autant les hommes que les femmes. Par contre, on constate toujours une grande différence selon le sexe, puisque les hommes sont proportionnellement plus nombreux à se suicider.

De manière générale, on admet que l'incidence des tentatives de suicide est très nettement sous-estimée, qu'il y a deux fois plus de tentatives chez les femmes que chez les hommes, qu'elles concernent plus souvent les jeunes, qu'elles sont sujettes à récurrence, souvent à court terme, et fatales une à trois fois sur dix.

Evolution du nombre de suicides, par classes d'âge. Vaud, 1989-1996. Source OFS



Accidents: cause de mortalité précoce

Les accidents de la circulation laissent des séquelles et provoquent parfois des morts violentes et précoces. La consommation excessive d'alcool et la vitesse inadaptée sont les principaux facteurs modifiables des accidents de la circulation. Si la lutte contre les accidents de circulation est prioritaire, il ne faut pas oublier les autres accidents (de sport et de travail). Les hommes jeunes sont principalement concernés, et l'alcool est toujours un facteur de risque. Chez les enfants, les accidents sont une cause majeure de morbidité et de mortalité.





Importance des conditions de vie

Bien que le canton de Vaud, comme l'ensemble de la Suisse, bénéficie de conditions sociales enviables, d'importantes disparités subsistent entre les groupes sociaux. Le chômage lié aux difficultés économiques de ces dernières années, risque encore d'accroître les effets des inégalités sociales sur la santé. De manière générale, la plupart des facteurs de risque sont plus fréquents dans la population ayant un niveau de formation inférieur, un revenu moindre ou une situation professionnelle moins élevée.



Le plus préoccupant reste le fait que les personnes ayant un niveau socio-économique moindre tendent à cumuler plusieurs facteurs de risques, notamment par rapport aux maladies cardiovasculaires, ce qui explique le taux plus élevé de celles-ci dans cette couche de la population. Il est donc nécessaire d'adapter de manière prioritaire la stratégie de communication des programmes de prévention à ces groupes-cibles.

Planning familial plutôt qu'IVG

Les grossesses non désirées ont de tout temps représenté un problème grave pour les couples, et pour les femmes en particulier. L'interruption volontaire de grossesse (IVG), à distinguer de la fausse couche spontanée, est l'une des solutions qui s'offre à la femme lorsque la contraception post-coïtale («pilule du lendemain») a échoué ou n'a pas été utilisée et qu'elle ne souhaite pas donner son bébé en adoption.

La stabilité du recours à l'IVG dans le canton de Vaud, du moins chez les Suissesses, peut être interprétée comme une indication de l'efficacité des activités de prévention (planning familial, conseil individuel au cabinet médical). On observe également que les modifications importantes des habitudes contraceptives liées à la campagne de prévention du sida n'ont pas influencé la fréquence du recours à l'IVG. Cependant, certaines femmes présentent un risque plus élevé de recourir à une IVG et de répéter l'intervention, telles les résidentes d'origine étrangère et les femmes séparées.



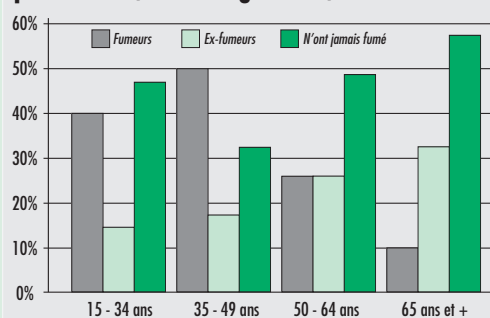
Le tabagisme ne cesse d'augmenter, dans le canton de Vaud comme en Suisse



Le tabagisme reste la principale cause évitable de maladies et de décès prématurés. On constate une nette progression de la proportion des fumeurs entre 1992 et 1997. Au niveau suisse, la proportion des fumeuses est passée de 24% à 28%, tandis que, chez les hommes, on constate une progression de 36% à 39%.

Le canton de Vaud suit cette tendance nationale puisque la proportion de fumeurs entre 15 et 24 ans a aussi considérablement augmenté: 35% des individus de ce groupe d'âge sont fumeurs, mais ce taux se situe toutefois nettement en dessous de la moyenne suisse (44%).

Fumeurs, ex-fumeurs et personnes n'ayant jamais fumé, selon l'âge. Vaud, 1997. Source: enquête suisse sur la santé



Classification des fonctions: l'évaluation test ne présume pas les futurs salaires

La méthode d'évaluation retenue par le Conseil d'Etat dans le cadre de la description des emplois et classification des fonctions (DECFO) a été testée sur 17 fonctions.

En juin 2001, le Conseil d'Etat a décidé de revoir la classification de toutes les fonctions. Dix-sept d'entre elles, choisies pour leur représentativité, ont été évaluées selon la méthode retenue par le Gouvernement. Strictement expérimentaux, les premiers résultats ont été soumis aux associations du personnel dans le cadre des travaux de la Commission paritaire du programme Description des emplois et classification des fonctions (DECFO). Ces indicateurs appelés à de constants ajustements ne permettent pas au stade actuel de tirer des conséquences sur la future échelle salariale. Celle-ci sera négociée ultérieurement avec les représentants du personnel.

Méthode déjà utilisée ailleurs

Le Conseil d'Etat a choisi l'an dernier la méthode de la société GFO au terme d'une démarche de sélection à laquelle syndicats et associations professionnelles ont été associés. Cette méthode également adoptée par d'autres collectivités comme la Ville de Zurich a été testée sur un panel de fonctions dites repères. Leur évaluation a été confiée aux responsables des ressources humaines des départements, encadrés par le consultant GFO.

Cette vague exploratoire vise à poser des jalons pour la notation des fonctions qui seront examinées tout au long de cette année. Des collaborateurs de l'Etat intéressés par la démarche et formés spécialement mèneront les vagues successives d'évaluation. La notation s'effectue selon des critères précis, de manière collective et participative afin d'assurer une objectivité maximale. Lors de chaque étape du processus, la Commission paritaire DECFO est informée et valide les résultats.

Travail pénible valorisé

A l'issue de la vague test, une première ébauche de classement fait apparaître une progression des fonctions qui connaissent



MARIO TABOZZI - CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE FORESTIERE

Une première ébauche de classement fait apparaître une progression des fonctions qui connaissent des conditions de travail pénibles.

des conditions de travail pénibles. Une autre tendance profile le resserrement entre certaines fonctions de formation universitaire et non-universitaire, dans le domaine de l'enseignement notamment. Les fonctions au bénéfice d'une formation de niveau HES marquent également une amélioration

Affiner les résultats

Les notations ultérieures permettront d'affiner ces résultats. En particulier, toutes les fonctions déjà examinées seront réévaluées dans le cadre de la vague suivante. Sous l'impulsion de la Commission paritaire DECFO, la méthode prendra mieux en considération certaines particularités de l'Etat en matières éducation, sociale et de sécurité publique.

Afin qu'aucune confusion ni amalgame ne s'installe entre le classement des

fonctions et la classification salariale, les responsables du projet rappellent que le résultat de la vague test ne revêt aucune signification par rapport à la future grille des salaires prévue par la nouvelle Loi sur le personnel. Cette méthode participative, qui confère une large place aux associations et syndicats du personnel, dénote la volonté de mener cette démarche ambitieuse avec les collaborateurs et pour eux. Le Conseil d'Etat s'est engagé dans ce sens en garantissant notamment le maintien du salaire nominal. La Commission paritaire DECFO a donné son accord au démarrage de la vague «1», qui permettra d'évaluer quelque 70 fonctions clés avant l'été. Une information régulière concernant la démarche DECFO sera hébergée par le site Internet de l'Etat dès la fin mars.

Filip Grund / SPEV

Bulletin des postes vacants

Appliquer, développer et optimiser ses compétences dans la fonction publique. Toutes les offres d'emploi. Naviguez sur www.vaud.ch.

DFIN Département des finances

Auditeurs/trices pour le contrôle cantonal des finances à Lausanne 100%

Mission: Le Contrôle cantonal des finances de l'Etat de Vaud exerce la surveillance financière en s'assurant du respect des principes de la légalité, de la régularité et de l'efficacité. A ce titre, ses interventions peuvent toucher des domaines parfois très spécifiques. Sous la direction des chefs de mandat, votre mission consiste à assumer des audits internes ou externes et à participer à l'exécution de mandats d'expertise (cl.22-25).

Profil: licence en sciences économiques, brevet fédéral de comptable ou titre jugé équivalent. Ou : diplôme de l'Ecole supérieure de cadres pour l'économie et l'administration/HES, ou titre jugé équivalent, avec pratique de 3 ans environ dès l'obtention du titre. Ou pratique de 5 ans en qualité d'inspecteur des finances C. Aptitude à utiliser des outils modernes et à travailler en équipe. Un esprit critique et une capacité de discrétion absolue sont des atouts non négligeables.

Renseignements: Mme Loredana Bader, 021/316 19 70.

Adresse: réf. 3347G, Contrôle cantonal des finances, Mme Loredana Bader, Ch. du Trabandan 28 – 1014 Lausanne.

Inspecteur des finances B (Auditeur/trice) pour le contrôle cantonal des finances 100%

Mission: Le Contrôle cantonal des finances de l'Etat de Vaud exerce la surveillance financière en s'assurant du respect des principes de la légalité, de la régularité et de l'efficacité. A ce titre, ses interventions peuvent toucher des domaines parfois très spécifiques. Sous la direction des chefs de mandat, votre mission consiste à assumer des audits internes ou externes et à participer à l'exécution de mandats d'expertise. Le traitement confidentiel des candidatures est assuré (cl.22-25).

Profil: licence en sciences économiques, brevet fédéral de comptable ou titre jugé équivalent. Ou : diplôme de l'Ecole supérieure de cadres pour l'économie et l'administration/HES, ou titre jugé équivalent, avec pratique de 3 ans environ dès l'obtention du titre. Ou pratique de 5 ans en qualité d'inspecteur des finances C. Aptitude à utiliser des outils modernes et à travailler en équipe. Un esprit critique et une capacité de discrétion absolue sont des atouts non négligeables.

Renseignements: Mme Loredana Bader, 021/316 19 70.

Adresse: réf. 3348G, Contrôle cantonal des finances, Mme Loredana Bader, Ch. du Trabandan 28 – 1014 Lausanne.

DEC Département de l'économie

Employé-e d'administration pour le Service vétérinaire à Lausanne 80%

Mission: assister le responsable du bureau des épizooties et de la protection des animaux. Gestion du dossier des importations et du commerce de bétail. Assister l'inspecteur cantonal des ruchers pour la correspondance, les décisions et tous travaux de bureau nécessaires (cl.10-12).

Profil: CFC de commerce, de bureau ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans environ.

Renseignements: M. René Combremont, 021/316 38 70.

Adresse: réf. 3330G, Service vétérinaire, M. René Combremont, César-Roux 37 – 1014 Lausanne

Collaborateur/trice auprès de l'Office cantonal de la main-d'œuvre et du placement à Lausanne 100%

Mission: traiter les demandes de main-d'œuvre étrangère déposées par les employeurs du canton de Vaud en application de la Loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers (cl.15-18).

Profil: CFC de commerce ou titre jugé équivalent. Effectue tous travaux administratifs exigeant de l'initiative et de l'indépendance sur la base d'instructions générales. Pratique de 3 années au minimum, si possible dans le domaine des assurances sociales ou du droit du travail. Bonne capacité d'expression et facilité dans les contacts. Bonne aptitude à la rédaction. Rigueur et précision. Maîtrise des logiciels Word et Excel.

Renseignements: M. François Vodoz, 021/316 61 10.

Adresse: réf. 3335G, Service de l'emploi, M. Marc Bernoulli, Rue Caroline 11 – 1014 Lausanne.

Collaborateur/trice auprès de l'Office cantonal de la main-d'œuvre et du placement à Lausanne 50%

Mission: traiter les demandes de main-d'œuvre étrangère déposées par les employeurs du canton de Vaud en application de la Loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers (cl.15-18).

Profil: CFC de commerce ou titre jugé équivalent. Effectue tous travaux administratifs exigeant de l'initiative et de l'indépendance sur la base d'instructions générales. Pratique de 3 années au minimum, si possible dans le domaine des assurances sociales ou du droit du travail. Bonne capacité d'expression et facilité dans les contacts. Bonne aptitude à la rédaction. Rigueur et précision. Maîtrise des logiciels Word et Excel.

Renseignements: M. François Vodoz, 021/316 61 10.

Adresse: réf. 3334G, Service de l'emploi, M. Marc Bernoulli, Rue Caroline 11 – 1014 Lausanne.

DFJ Département de la formation et de la jeunesse

Maître-esse d'informatique et de mathématiques (Maître-esse d'enseignement professionnel A ou A en formation) pour l'école professionnelle de Payerne 100%

Mission: enseignement de l'informatique (suite MS-office) aux apprenti-es de commerce et de vente ainsi qu'en formation continue. Enseignement des mathématiques aux étudiant-e-s en maturité professionnelle commerciale. Participation à des projets de développement, notamment introduction de la formation modulaire en informatique.

Profil: maître-esse d'enseignement professionnel A: titre universitaire en rapport avec les branches enseignées, titre jugé équivalent ou inscription au REGA. Diplôme fédéral de maître professionnel, brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire ou autre formation pédagogique reconnue par le Département de la formation et de la jeunesse. Maître-esse d'enseignement professionnel A en formation : titre universitaire en rapport avec les branches enseignées, titre jugé équivalent ou inscription au REGA. Plusieurs années d'expérience, soit en tant qu'enseignant-e, soit en tant que responsable de projets informatiques.

Renseignements: M. Philippe Jeanneret, 026/557 38 52.

Adresse: réf. 3331G, Ecole professionnelle de Payerne, M. Philippe Jeanneret, Châtelard 5 – 1530 Payerne.

Maître-esse professionnel-le installations sanitaires (Maître d'enseignement professionnel C ou C en formation) pour le Centre d'enseignement professionnel de Morges 100%

Mission: enseignement des branches techniques dans les classes d'apprentis monteurs sanitaires et d'apprentis projeteurs en technique du bâtiment. Collaboration avec les collègues et les associations professionnelles. Elaboration de nouveaux manuels de cours.

Profil: maître-esse d'enseignement professionnel C: diplôme de technicien ET, maîtrise fédérale ou brevet professionnel avec pratique de 2 ans environ, ou brevet pour l'enseignement dans les classes à option ou titre jugé équivalent et pratique de 2 ans environ, ou CFC et pratique de 6 ans comme maître d'enseignement professionnel D. Diplôme fédéral de maître professionnel ou autre formation pédagogique reconnue par le Département de la formation et de la jeunesse. Diplôme fédéral I ou II de maître d'éducation physique ou diplôme de maître de sport de l'Ecole fédérale de sport de Macolin et maîtrise fédérale, brevet professionnel et pratique de 2 ans environ ou CFC et pratique de 8 ans environ. Maître-esse d'enseignement professionnel C en formation : diplôme de technicien ET d'une école technique, maîtrise fédérale,

brevet et pratique de 2 ans environ ou brevet pour l'enseignement dans les classes à options ou titre jugé équivalent et pratique de 2 ans environ. CFC et pratique de 6 ans comme maître-esse d'enseignement professionnel D. CFC de monteur sanitaire ou de dessinateur en installations sanitaires avec Maîtrise Fédérale dans l'une ou l'autre de ces professions. Quelques années d'expérience du chantier et du bureau technique. Goût pour l'enseignement. Etre disposé-e à suivre une formation pédagogique.

Renseignements: M. Jean-Luc Caillat, 021/622 02 23.

Adresse: réf. 3339G, Centre d'enseignement professionnel de Morges (CEPM), M. Jean-Luc Caillat, Rue du Grand-Pré 5 – 1007 Lausanne.

Administrateur/trice du Centre d'enseignement professionnel de Morges (CEPM) 100%

Mission: travail en équipe, à la direction du centre d'enseignement professionnel, et dans un environnement informatisé. Gestion complète de l'administration, de l'informatique et de la comptabilité. Gestion des ressources humaines (cl. 21-24).

Profil: diplôme de l'Ecole supérieure de cadres pour l'économie et l'administration/HES ou titre jugé équivalent et pratique de 2 ans environ dès l'obtention du titre. Ou : CFC de commerce ou titre jugé équivalent et pratique de 12 ans environ. Aptitude à gérer du personnel, sens des responsabilités et de l'organisation. Maîtrise d'ACCESS.

Renseignements: M. Jean-Luc Caillat, 021/622 02 23.

Adresse: réf. 3327G, CPEM, M. Jean-Luc Caillat, Rue du Grand-Pré 5 – 1007 Lausanne.

Secrétaire (H/F) pour l'Université de Lausanne, centre intégratif de génomique (CIG) 100%

Mission: secrétariat de direction. Rédaction de correspondance courante, de manière indépendante ou sur la base d'indications. Tenue de l'agenda des membres de la direction. Gestion des appels téléphoniques, du courrier et des mails. Mise à jour du site Internet. Renseignements au public, aux chefs de groupe du CIG, aux chercheurs invités et aux étudiants. Préparation des séances de la direction. Prise de procès-verbaux. Organisation de colloques, de séminaires et autres manifestations scientifiques du CIG. Contrôle des factures, paiements. Suivi du budget du CIG et des financements extérieurs. Etablissement de budgets, de notes de frais et de décomptes pour les manifestations organisées par le CIG. Responsabilité des tâches d'intendance, économat, commandes de mobilier et d'équipements de bureau. Gestion des photocopieuses et imprimantes (cl.15-18).

Profil: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ. Effectue tous travaux administratifs exigeant de l'initiative et de l'indépendance sur la base d'instructions générales. Excellente connaissance de l'informatique (Word, Excel, Powerpoint, FileMaker) et d'Internet. Excellente orthographe, bonne dactylographie, aisance rédactionnelle. Connaissances de base de la comptabilité et du trafic des paiements. Sens de l'organisation et des responsabilités. Compréhension et rédaction en anglais, notions d'allemand. Si possible expérience au secrétariat d'un Institut, d'une Faculté ou du Rectorat d'une haute école et/ou expérience dans la gestion d'une structure équivalente.

Renseignements: Mme Françoise Dubas, 021/692 39 01.

Adresse: réf. 3342G, Université de Lausanne, M. Christian de Trey, BRA – 1015 Lausanne

Employé-e principal d'administration pour l'Université de Lausanne, Institut de physique de la matière condensée 60%

Mission: responsable du secrétariat d'un groupe de recherche : gestion du secrétariat (réception, téléphone, courrier, etc.). Rédaction et dactylographie du courrier sur la base d'indications générales. Dactylographie de travaux de recherche. Suivi de la comptabilité et du budget. Organisation de colloques (cl. 14-16).

Profil: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ. Effectue la majorité de ses travaux de manière indépendante. Exigé: très bonnes connaissances d'anglais (parlé et écrit, y compris rédaction). Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, bases de données, etc). Connaissances de comptabilité. Sens de l'organisation, autonomie, initiative, bonnes qualités relationnelles, bonne expression orale et écrite.

Renseignements: M. Majed Chergui, 021/692 36 78.

Adresse: réf. 3343G, Université de Lausanne, M. Christian de Trey, BRA – 1015 Lausanne.

Documentaliste H/F GED pour l'Université de Lausanne 60%

Mission: mise à jour du thesaurus (liste de mots clefs permettant l'indexation matière des documents entrants et sortants). Ouverture de l'ensemble du courrier. Choix entre une expédition électronique ou manuelle du courrier.

Préparation de la numérisation. Pré-indexation manuelle pour l'archivage physique et électronique. Détermination du ou des destinataire(s) de chaque pièce. Indexation électronique des pièces en fonction de leur destination physique et de leurs rattachements logiques. Coordination du traitement électronique des mails reçus et produits par les employés du Rectorat et de la direction administrative en vue de leur indexation et de leur archivage électronique. Organisation du travail de l'employé de bureau spécialisé rattaché au secteur (cl.22-25).

Profil: titre universitaire jugé utile à la fonction. Pratique de l'indexation dans une administration publique ou privée. Maîtrise des outils informatiques de bureautique et de base de données. Connaissance de l'anglais et de l'allemand (lecture).

Renseignements: M. Olivier Robert, 021/692 20 27.

Adresse: réf. 3340G, Université de Lausanne, M. Christian de Trey, BRA – 1015 Lausanne

Mécanicien-ne de précision (Ouvrier/ère principal-e A ou B) pour l'Université de Lausanne, atelier de la section de physique 100%

Mission: construction et entretien d'appareils de recherche. Responsable de l'ensemble des travaux d'électroérosion avec fabrication d'électrodes de formes souvent compliquées. Planifier et effectuer tous travaux d'usinage (tournage, fraisage, perçage et taraudage sur machines conventionnelles et numériques), de montage et d'ajustage. Participation à l'entretien et au bon fonctionnement des travaux pratiques des étudiant-e-s de 1ère et 2e années.

Profil: ouvrier/ère principale A : CFC d'au moins 3 ans, titre jugé équivalent ou CFC d'un an et demi ou deux ans. Pratique de 6 ans environ. Ouvrier/ère principale B (cl.14-16) : CFC d'au moins 3 ans, titre jugé équivalent ou CFC d'un an et demi ou deux ans. Pratique de 6 ans environ. Effectue tous travaux exigeant de l'initiative, de l'indépendance et impliquant des responsabilités particulières. Expérience de la mécanique de précision (tournage, fraisage, perçage, montage et ajustage). Spécialiste en travaux d'électroérosion. Bonnes connaissances en anglais et allemand techniques. Autonomie, bonnes qualités d'adaptation, flexibilité et aptitude au travail en équipe.

Renseignements: M. Jean-René Moser, 021/692 37 06.

Adresse: réf. 3341G, Université de Lausanne, M. Christian de Trey, BRA – 1015 Lausanne.

Collaborateur/trice technique (ouvrier/ère principal-e A) pour l'Ecole d'ingénieurs du canton de Vaud, Yverdon-les-Bains 100%

Mission: maintenance et amélioration des appareils des laboratoires. Réaliser des modèles en acier, béton et bois, préparer les essais de laboratoire et y participer activement. Collaborer avec des professeurs (cl. 15-17).

Profil: CFC d'au moins 3 ans, titre jugé équivalent ou CFC d'un an et demi ou deux ans. Pratique de 6 ans environ. Formation de mécanicien en mécanique générale, mécanicien électricien ou mécanicien d'entretien, permis de conduire. Goût pour le travail en petite équipe, autonomie, imagination et d'initiative, disponibilité. Une expérience dans le domaine génie civil serait un atout.

Renseignements: M. René Oguey, 024/423 23 52.

Adresse: réf. 3346G, Ecole d'ingénieurs du canton de Vaud, M. Marc Pedrolì, Rte de Cheseaux 1 – 1400 Yverdon-les-Bains.

Employé-e d'administration au Centre d'enseignement professionnel de Morges (CEPM) 100%

Mission: secrétariat d'élèves: saisie de notes, correspondance pour les doyens des divisions, divers travaux de bureau, réception des élèves, gestion des registres de classe (cl. 10-12).

Profil: CFC de commerce, de bureau ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans environ. Maîtrise des programmes informatiques WORD et EXCEL. Très bonnes connaissances du français. Facilité de contact, volonté de travailler en équipe.

Renseignements: M. Jean-Luc Caillat, 021/622 02 23.

Adresse: réf. 3328G, CPEM, M. Jean-Luc Caillat, Rue du Grand-Pré 5 – 1007 Lausanne

Employé-e principal-e d'administration pour le Service de protection de la jeunesse 50%

Mission: collaboration à toutes les activités inhérentes à la bonne marche du secrétariat d'accueil d'un service social de grande envergure. Tenue de secrétariat (cl. 14-16).

Profil: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ. Effectue la majorité de ses travaux de manière indépendante.

Renseignements: Mme Françoise Fois, 021/316 53 18.

Adresse: réf. 3251G, Service de protection de la jeunesse, Mme Anne Corminboeuf, BAP – 1014 Lausanne..

DINF

Département des infrastructures

Ouvrier/ère qualifié-e pour le Centre du matériel des routes cantonales (CEMRC) 100%

Mission: assurer de manière indépendante des travaux d'entretien du matériel roulant, ainsi que l'exécution de divers travaux de construction et/ou de rénovation auprès du CEMRC et des dépôts de voyers (cl.10-12).

Profil: CFC d'au moins 3 ans, titre jugé équivalent ou CFC d'un an et demi ou deux ans et pratique de 5 ans environ. CFC de serrurier constructeur, permis poids lourds souhaité. Bonnes connaissances dans les techniques de soudure. Faculté d'organiser son activité de manière rationnelle, méthodique, fiable et efficace. Esprit de coopération.

Renseignements: M. Jean-Louis Bapst, 021/316 76 20.

Adresse: réf. 3333G, Centre du matériel des routes cantonales, M. Jean-Louis Bapst, La Blécherette – 1014 Lausanne.

Cantonnier/ère des routes cantonales pour le Voyer du 2^e arrondissement, Morges 100%

Mission: entretenir et assurer la viabilité des routes cantonales en fonction des saisons, soit assurer le service hivernal de 03h00 à 23h00 en effectuant des rondes de surveillance puis des interventions. Entretien des chaussées et leurs annexes (balayage, réparation, nettoyage, curage collecteurs). Entretien des surfaces vertes (fauchage, taille des haies et arbres). Surveillance du domaine public (contrôle des travaux effectués par des tiers, contrôle de l'état de la chaussée et de ses annexes, mise en place de signaux, balises etc.) (cl. 8-10).

Profil: âge minimal 20 ans. Aptitude à travailler à l'extérieur (seul-e ou en équipe). Pratique d'une activité en plein air (bâtiment, génie civil, agriculture, foresterie) ou jugée équivalente. Domicile imposé: Morges, Colombiers/Morges, Romanel s/Morges, Tolochenaz, St-Saphorin s/Morges, St-Prex, Vullierens, Aclens, Vufflens-le-Château, Lully, Bremblens.

Renseignements: M. Gérard Grand, 021/803 50 20.

Adresse: réf. 3344G, Voyer du 2^e arrondissement, M. Gérard Grand, Riond-Bosson 1 – 1110 Morges.

DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

Secrétaire (Collaborateur/trice au secteur Départ de la division Asile) pour le Service de la population 100%

Mission: entreprendre toutes les démarches nécessaires pour organiser le départ des requérants d'asile déboutés (cl. 15-18).

Profil: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ. Effectue tous travaux administratifs exigeant de l'initiative et de l'indépendance sur la base d'instructions générales. Maîtrise de l'allemand et/ou de l'anglais. Intérêt pour l'actualité politique mondiale et connaissances géographiques. Utilisateur PC (bureautique MS).

Renseignements: Mme Marija Cudina, 021/316 48 92.

Adresse: réf. 3337G, Service de la population, Mme Marianne Grütter, Av. de Beaulieu 19 – 1014 Lausanne.

Secrétaire (Collaborateur/trice au secteur comptabilité-expédition) pour le Service de la population, durée limitée au 31.12.03 100%

Mission: contrôler l'exécution des permis (taxes et débiteurs) et procéder à leur envoi. Aider la comptabilité dans le domaine de la facturation aux particuliers. Polyvalence dans les tâches du secteur (cl. 10-12).

Profil: CFC de commerce, de bureau ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans environ. Précision et discrétion. Rigueur et soin dans l'exécution des tâches administratives. Connaissances en informatique.

Renseignements: M. Bernard Lambelet, 021/316 46 71.

Adresse: réf. 3345G, Service de la population, Mme Marianne Grütter, Av. de Beaulieu 19 – 1014 Lausanne.

Secrétaire (Collaborateur/trice secteur Etrangers) pour le Service de la population, durée limitée: 31.12.03 100%

Mission: traitement des dossiers de police des étrangers (analyse, instruction) conduisant à des décisions d'octroi, de renouvellement et/ou de refus d'autorisation de séjour ou d'établissement, ce en respect des lois, ordonnances et directives en vigueur. Rédaction de correspondance diverse

aux fins d'instruction ou de réponse à demandes écrites. Renseignements téléphoniques (cl. 15-18).

Profil: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ. Effectue tous travaux administratifs exigeant de l'initiative et de l'indépendance sur la base d'instructions générales. Précision, discrétion, initiative et autonomie. Rigueur et soin dans l'exécution des tâches administratives. Connaissances en matière de contrôle des habitants et de police des étrangers souhaitées.

Renseignements: M. Guy Burnens, 021/316 46 56.

Adresse: réf. 3336G, Service de la population, Mme Marianne Grütter, Av. de Beaulieu 19 – 1014 Lausanne.

Conseiller/ère juridique A pour le Service de justice, intérieur et cultes à Lausanne 100%

Mission: au service de l'Administration et du Conseil d'Etat, donner des avis de droit, instruire des recours, rédiger des projets de décision à un niveau gouvernemental et élaborer des textes normatifs. Travail intéressant, autonome et varié au sein d'une équipe spécialisée. Goût pour la chose publique (cl.27-31).

Profil: brevet d'avocat.

Renseignements: M. Jean-Paul Jubin, 021/316 45 45.

Adresse: réf. 3355G, Service de justice, intérieur et cultes, M. Olivier Meuwly, Place du Château 1 – 1014 Lausanne.

Conseiller/ère juridique A pour le Service de justice, intérieur et cultes à Lausanne 50%

Mission: au service de l'Administration et du Conseil d'Etat, donner des avis de droit, instruire des recours, rédiger des projets de décision à un niveau gouvernemental et élaborer des textes normatifs. Travail intéressant, autonome et varié au sein d'une équipe spécialisée. Goût pour la chose publique (cl.27-31).

Profil: brevet d'avocat.

Renseignements: M. Jean-Paul Jubin, 021/316 45 45.

Adresse: réf. 3352G, Service de justice, intérieur et cultes, M. Olivier Meuwly, Place du Château 1 – 1014 Lausanne.

DSE

Département de la sécurité et de l'environnement

Laborantin-e spécialisé-e (Technicien-ne de la protection de l'air) pour le Service de l'environnement et de l'énergie à Epalinges 100%

Mission: accomplir les tâches cantonales inhérentes à la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (COV) en relation avec la Direction générale des douanes (DGD). Assurer les contrôles et mesures nécessaires dans les entreprises utilisant des COV. Contrôles les bilans établis par les entreprises. Participer aux mesures de contrôle des émissions et des immissions de COV (Cl. 16-18).

Profil: M. Henri Rollier, 021/316 43 60. Délai d'envoi des candidatures: 15 mars 2002.

Adresse: réf. 3351G, Secrétariat général DSE, M. Antonio Racciatti, Place du Château 1 – 1014 Lausanne

Ingénieur-e pour le Service de l'environnement et de l'énergie à Epalinges 100%

Mission: contribuer à promouvoir et mettre en oeuvre la politique énergétique cantonale. Assurer et gérer le fonctionnement du centre Info-Energie. Dans ce cadre, renseigner et inciter les professionnels de la construction et les particuliers à l'utilisation rationnelle de l'énergie et à l'application de celles renouvelables. Informer et instruire les professionnels aux différentes techniques et réglementations existantes en matière d'économie d'énergie. Traitement, gestion et suivi des dossiers et des projets dans les domaines de l'utilisation rationnelle de l'énergie. Sensibiliser par des actions de communication le grand public et les élèves en âge de scolarité obligatoire aux techniques et moyens d'utiliser rationnellement l'énergie (cl.24-28).

Profil: diplôme d'ingénieur EPF, inscription au REG A ou titre jugé équivalent avec pratique de 3 ans environ. Ou: diplôme d'ingénieur ETS, inscription au REG B ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ. Traite des problèmes complexes impliquant des responsabilités importantes.

Renseignements: M. Henri Rollier, 021/316 43 60. Délai d'envoi des candidatures: 15 mars 2002.

Adresse: réf. 3349G, Secrétariat général DSE, M. Antonio Racciatti, Place du Château 1 – 1014 Lausanne.

Inspecteur/trice des chauffages (Ouvrier/ère spécialiste A) pour le Service de l'environnement et de l'énergie à Epalinges

100%

Mission: contribuer à promouvoir et mettre en oeuvre la politique énergétique cantonale. Assurer et gérer le fonctionnement du centre Info-Energie. Dans ce cadre, renseigner et inciter les professionnels de la construction et les particuliers à l'utilisation rationnelle de l'énergie et à l'application de celles renouvelables. Informer et instruire les professionnels aux différentes techniques et réglementations existantes en matière d'économie d'énergie. Traitement, gestion et suivi des dossiers et des projets dans les domaines de l'utilisation rationnelle de l'énergie. Sensibiliser par des actions de communication le grand public et les élèves en âge de scolarité obligatoire aux techniques et moyens d'utiliser rationnellement l'énergie (cl.17-19).

Profil: diplôme d'ingénieur EPF, inscription au REG A ou titre jugé équivalent avec pratique de 3 ans environ. Ou: diplôme d'ingénieur ETS, inscription au REG B ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ. Traite des problèmes complexes impliquant des responsabilités importantes.

Renseignements: M. Henri Rollier, 021/316 43 60. Délai d'envoi des candidatures: 15 mars 2002.

Adresse: réf. 3350G, Secrétariat général DSE, M. Antonio Racciatti, Place du Château 1 – 1014 Lausanne.

OJV

Ordre judiciaire vaudois

Greffier/ère-substitut-e A, B, C ou D au Greffe du Tribunal cantonal

100%

Mission: rédaction de projets de décisions judiciaires sur la base de rapports, de notes, de délibérations ou d'instructions des juges.

Renseignements: Greffier/ère-substitut-e A: brevet d'avocat. Greffier/ère-substitut-e B: doctorat en droit. Greffier/ère-substitut-e C: licence en droit et pratique de 3 ans en règle générale. Greffier/ère-substitut-e D: licence en droit. Expérience en matière de rédaction judiciaire.

Profil: Mme Corinne Villars, 021/316 15 18.

Adresse: réf. 3338G, Greffe du Tribunal cantonal, Mme Corinne Villars, Palais de justice de l'Hermitage, Rte du Signal 8 – 1014 Lausanne.

TA

Tribunal administratif

Employé-e d'administration ou Secrétaire pour le Tribunal administratif à Lausanne

50%

Mission: travail varié comportant notamment la gestion des dossiers, l'enregistrement des nouveaux recours, la correspondance ainsi que la frappe d'arrêts et de décisions.

Renseignements: employé-e d'administration: CFC d'employé de commerce ou titre jugé équivalent ou CFC d'employé de bureau (formation de 2 ans). Pratique de 5 ans environ. Secrétaire: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ. Effectue tous travaux administratifs exigeant de l'initiative et de l'indépendance sur la base d'instructions générales. Orthographe impeccable, sens de la précision, capacité d'adaptation et faculté de travailler en équipe. Frappe rapide et utilisation aisée du dictaphone; connaissance de Word pour Windows. Travail à 50% lundi, mardi et mercredi 1 semaine sur 2, ou mercredi 1 semaine sur 2, jeudi et vendredi.

Profil: M. Gabriele Pratali, 021/316 12 50.

Adresse: réf. 3332G, Tribunal administratif, M. Gabriele Pratali, Av. Eugène-Rambert 15 – 1014 Lausanne.

Pour plus de précisions sur les conditions d'accès à la fonction indiquée, se référer au catalogue «Fonctions publiques cantonales, classification et définitions». Sauf indication contraire, le lieu de travail est situé à Lausanne.

BRM Bilan, recrutement, réinsertion, mobilité

Rue Caroline 4 – 1014 Lausanne – Tél. 021/316 29 20 – Fax 021/316 29 23

Heures d'ouverture:

8h - 12h et 13h30 - 17h

(vendredi jusqu'à 16h30)

Emplois temporaires subventionnés pour ingénieurs, techniciens et personnel administratif

Le programme national RBS propose une centaine d'emplois temporaires subventionnés destinés aux personnes diplômées à la recherche d'un emploi. But: permettre aux candidats sélectionnés de consolider leur formation et/ou se réorienter, tout en nouant de nouveaux contacts professionnels pouvant déboucher sur un emploi. En outre, des cours de formation et de perfectionnement leur seront offerts.

Lieu d'engagement: universités, instituts, hôpitaux, cliniques, stations de recherche, etc... dans toute la Suisse.

Domaines d'activité: biologie, chimie, pharmacie, médecine, médecine vétérinaire, physique, ingénierie, géographie,

sciences de l'environnement, psychologie, informatique, et économie d'entreprise (d'autres domaines peuvent être également envisagés.)

Durée: 6 mois renouvelables.

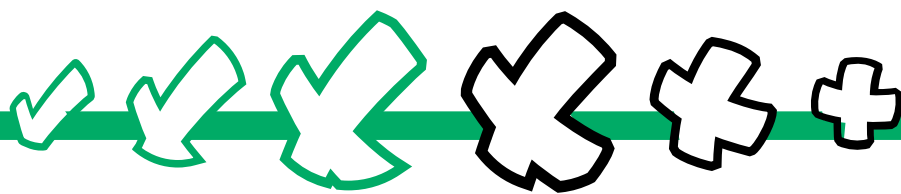
Adresse pour poser une candidature: Dr A.-C. Passaquin, Recherche Biomédicale et Scientifique, Bâtiment de Pharmacie BEP, office 3040, Université de Lausanne, 1015 Lausanne. Tél.: 021/692 46 90/ Fax: 021/ 692 46 95, E-mail: Anne-Catherine.Passaquin@ext.unil.ch

Siège principal: Université de Berne, Département Klinische Forschung, Herrn Dr B. Wyler, Tiefenastr. 120, 3004 Bern. Tél.: 031/308 80 31/Fax 031/308 80 90. E-mail: wyler@dkf1.unibe.ch

Adresses E-mail: rectification

Parmi les adresses e-mail publiées dans *La Gazette* N°103, du 6 février dernier, celle du service SEVEN, du Département de la sécurité et de l'environnement, était erronée. Si l'on souhaite accéder, depuis Lotus, à SEVEN, il faut composer «info seven» et non «info environnement»; ou via un e-mail «info.seven@vd.ch» et non «info.environment@vd.ch».

La Gazette publiera dans son prochain numéro les adresses e-mail des différents services du Département de l'économie qui ne figuraient pas encore dans l'article précité.



v a u d 2 0 0 3 . c h

Ainsi se préparent les fêtes du Bicentenaire

Cinq ans après la fin de son assujettissement au régime des baillis bernois et la déclaration de son indépendance, le pays de Vaud devenait, en 1803, un canton à part entière de la Confédération. Il s'agit d'un moment clé de l'histoire cantonale, mais également suisse puisque la Confédération, pour la première fois constituée exclusivement de cantons à égalité de droits, accueillait la même année cinq autres nouveaux cantons: Argovie, Grisons, Saint-Gall, Tessin et Thurgovie. Ce processus historique avait son origine dans l'Acte de Médiation, établi par Bonaparte, alors Premier Consul de la République française.

Trois axes pour une célébration

vaud2003.ch a pour objectif de susciter des réflexions, de mettre en place des événements festifs, et de contribuer à préparer l'avenir démocratique du canton.

Recherche historique. Une importante phase de recherche historique a déjà commencé. Les résultats de ce travail scientifique, visant à combler les lacunes dans nos connaissances d'une période essentielle de l'histoire du canton, seront mis à disposition du public et influenceront la conception des actions du Bicentenaire. D'autre part, une large variété de thèmes, comme la communauté vaudoise, les Vaudois de l'étranger, l'ouverture sur l'extérieur, la multiplicité des langues, la démocratie, seront abordés sous des angles originaux dans le cadre d'actions populaires.

Fête. Des actions festives seront mises sur pied tout au long de l'année 2003 et dans tout le canton, afin que ce Bicentenaire soit une fête populaire proposant une palette d'activités riche et équilibrée. L'un des points forts du programme sera bien sûr la célébration officielle rappelant la première séance, le 14 avril 1803, du Grand Conseil vaudois nouvellement élu.

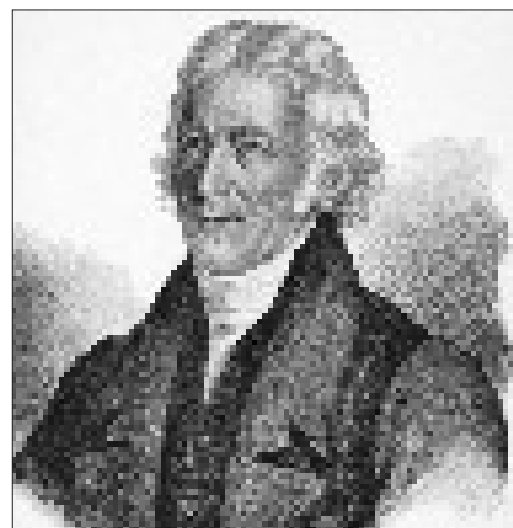
Civisme. Enfin, des actions développées en concertation avec le Département de la Formation et de la Jeunesse viseront à sensibiliser les jeunes à l'exercice de leurs droits et de leurs devoirs civiques dans la démocratie dont les fondements ont été établis en 1803.

Après avoir fêté, en 1998, le Bicentenaire de sa Révolution, le Canton de Vaud s'apprête à célébrer le Bicentenaire de son entrée dans la Confédération. Un programme d'actions, à l'enseigne «vaud2003.ch», est en cours d'élaboration.

Appel aux projets: participez!

La Fondation du Bicentenaire est dotée d'un fonds spécial de l'Etat, d'un montant total de quatre millions de francs, destiné à financer l'ensemble des actions entourant la commémoration de l'entrée du Canton de Vaud dans la Confédération. L'octroi de ce fonds a été approuvé par le Grand Conseil, qui a voulu qu'un quart, soit un million, soit affecté à des projets choisis par la Fondation pour être intégrés au programme général de *vaud2003.ch*.

La Fondation affirme sa volonté de ne pas concentrer l'organisation du Bicentenaire autour d'un pôle unique, mais de faire participer également des milieux d'origines et des perceptions diverses, afin d'enrichir les activités du Bicentenaire.



Frédéric-César de La Harpe, l'un des plus illustres protagonistes de la création du Canton de Vaud (Archives cantonales)

Thèmes

La Fondation du Bicentenaire choisira des projets s'inscrivant dans l'un ou l'autre des deux thèmes suivants:

- **1803: L'heure d'un nouveau destin.** Les projets s'inscrivant sous ce thème s'inspireront de la période historique entourant les événements de 1803, une période déterminante pour la compréhension de notre réalité cantonale et nationale.
- **Lumière sur l'inédit.** Les projets s'inscrivant sous ce thème apporteront un éclairage surprenant et inédit sur des lieux, des activités ou des personnes qui contribuent – ou ont contribué – à former les spécificités de la communauté vaudoise.

Éléments d'appréciation

La Fondation du Bicentenaire choisira et soutiendra une série de projets en se fondant principalement sur leur pertinence et leur originalité, leur faisabilité et l'organisation envisagée pour les réaliser.

En outre, afin d'assurer un programme cohérent et varié, la Fondation cherchera à dégager un équilibre entre les différents projets retenus, en se fondant notamment sur les éléments suivants:

- type de projet (spectacle, publication, manifestation, etc...),
- localisation,
- types de publics potentiellement concernés,
- date(s) et durée du projet.

de l'entrée du canton dans la Confédération

Comment proposer un projet?

Toute personne est habilitée à proposer un projet: personnes individuelles, entités privées et publiques. Les projets proposés peuvent prendre des formes diverses (manifestations, événements, publications, expositions, etc.).

Conditions générales

Les projets déposés devront:

- s'inscrire dans l'un ou l'autre des deux thèmes énoncés. Il est parfaitement envisageable de proposer un projet s'inscrivant dans les deux thèmes à la fois;
- se dérouler durant l'année 2003 uniquement;
- en principe, se dérouler sur le territoire du canton de Vaud.

Documents requis

Les auteurs fourniront les documents suivants:

- le formulaire officiel «Projets / Demande de soutien» dûment rempli;
- un descriptif libre du projet (maximum quatre pages A4 recto);
- un budget détaillé (maximum une page recto), présentant clairement les charges, recettes et financements extérieurs envisagés, en spécifiant clairement s'il s'agit de montants hors taxes (HT) ou toutes taxes comprises (TTC). Pour

les financements extérieurs envisagés, spécifier d'où ceux-ci proviendraient (sponsoring, mécénat, etc.). Si des sponsors ou mécènes particuliers sont recherchés ou ont été sollicités, il faut les nommer (la Fondation garantit une confidentialité totale sur ces informations).

- un planning détaillé des opérations (maximum une page A4 recto);
- un organigramme avec une brève présentation des auteurs et organisateurs du projet (maximum une page A4 recto).

Toutes les informations nécessaires se trouvent sur les documents officiels à télécharger sur le site *vaud2003.ch* ou à demander à *vaud2003.ch*, à l'adresse e-mail *info@vaud2003.ch* ou adresse ci-après.

Délais

Les projets et les demandes de soutien y relatives devront être déposés au plus tard le mercredi 15 mai 2002 à 16h00 aux bureaux de *vaud2003.ch* ou envoyés en courrier recommandé, le cachet postal faisant foi, à:

vaud2003.ch
c/o Creatives Entertainment S.A.
«Appel aux Projets»
Case postale – 1800 Vevey

La Fondation du Bicentenaire donnera son avis définitif, quant aux projets retenus, avant la fin du mois de juin 2002. Elle se réjouit d'ores et déjà de soutenir des initiatives originales et créatives qui émergeront dans tout le canton.

La Fondation du Bicentenaire

vaud2003.ch est organisé par une fondation de droit privé, la Fondation du Bicentenaire. Celle-ci a été constituée sur la base d'un décret du Grand Conseil autorisant le Conseil d'Etat à créer une fondation dont le but statutaire est d'assurer la commémoration du Bicentenaire de l'entrée du canton de Vaud dans la Confédération en 1803. La Fondation est opérationnelle depuis novembre dernier.

La Fondation dispose des organes suivants:

- Le Conseil de Fondation, qui assure la direction stratégique des opérations.
- Le Bureau de la Fondation, qui organise, en étroite collaboration avec le chef de projet, l'ensemble du programme de *vaud2003.ch*.

La Fondation a mandaté comme chef de projet la société Creatives Entertainment SA, (www.creatives.ch), à Vevey. Le chef de projet est chargé de concevoir, gérer et réaliser les diverses actions du Bicentenaire.

Conseil de Fondation (13 membres)

Président: Claude Ruey, conseiller d'Etat

Vice-présidente: Francine Crettaz, secrétaire générale de l'Assemblée constituante

Trésorier: Gian Carlo Ombelli, secrétaire général adjoint au DFIN

Membres:

François Jequier, professeur d'histoire à l'Université de Lausanne

Christiane Langenberger, conseillère aux Etats

Roger Nordmann, consultant indépendant
René Perdrix, co-président de l'Assemblée constituante

Jean-Marc Rapp, recteur de l'Université de Lausanne

Antoine Rochat, notaire, président de la Bibliothèque historique vaudoise

Chantal Tauxe, journaliste

Nicole Tornare, adjointe du chef de programme, RSR1

Pierre-Alain Uberti, vice-chancelier

Brigitte Waridel, cheffe du Service des affaires culturelles de l'Etat de Vaud

Le célébration du centenaire du rattachement du Canton de Vaud à la Suisse, illustrée par une carte postale de 1903.



ARCHIVES CANTONALES

Stratégie informatique: état des lieux

Jean-Paul Jaunin, chef de la Direction, planification et stratégie informatique (DPSI), fait le point sur les problèmes de l'informatique cantonale. Il explique pourquoi il n'est plus possible d'improviser, et que l'heure d'une certaine normalisation est arrivée.



Jean-Paul Jaunin

La diffusion croissante d'informations et de données par de nouveaux médias (Intranet, Internet) rend plus évidentes les incohérences du système d'information d'une entreprise. La diffusion de données gérées par plusieurs intervenants requiert une coordination du contenu de l'information diffusée et de sa mise à jour. Il n'est en effet pas admissible que la même information émise par plusieurs intervenants, soit transmise sous des formes contradictoires. Il est donc indispensable de soumettre la mise en production d'applications à une description complète du système d'information cantonal (applications et données : quelles données, qui les gère, qui les met à jour, etc.) avec une définition claire des rôles des intervenants dans le cycle de vie de l'information.

La normalisation des méthodes et des outils

Comme toute technologie nouvelle, la croissance de l'utilisation d'Intranet/Internet génère une affluence d'idées qui, déployées sans contrôle, peuvent mener au chaos. Le stade de la nouveauté dépassé, il est impératif de faire des choix et de consolider les méthodes, les outils de développement,

les plates-formes d'exploitation et les environnements de gestion des contenus des sites Web.

Pour que l'utilisateur accède facilement à l'information, il est également indispensable de normaliser la navigation sur le Web. Les avantages tirés de la mise en place de portails (points d'entrée unique) donnant accès à l'information disparaissent au moment où l'utilisateur se heurte à plusieurs modes d'action pour une même fonction lorsqu'il «navigue» d'une application ou d'un site à un autre. Les fonctions de base telles que le passage d'une page à l'autre par exemple doivent être normalisées.

La consolidation de l'infrastructure

L'exploitation actuelle de notre système informatique présente des lacunes. Ainsi, il n'est pas toujours possible de diriger un appel d'utilisateur relatif à une application, en raison de l'absence d'identification d'un intervenant qualifié dans le service porteur de l'application. Il en est de même pour la plate-forme d'accueil d'une application, qui n'est pas toujours adaptée à la capacité attendue. Une disponibilité 24h/24, 7 jours/7 n'est pas pensable à ce jour. Le service actuel correspond à un objectif «best effort» – le meilleur effort possible.

La diversité que présentent les plates-formes «postes de travail» et «serveurs» constitue une entrave à la mise en place et au bon fonctionnement des services «help desk» et «support». L'harmonisation du parc «clients-serveurs» est indispensable pour assurer un suivi et un encadrement efficaces. Elle implique une actualisation des versions des produits de base (MS-Office, W2000/XP, ...), une forte diminution des spécificités individuelles et l'introduction d'un nombre réduit de configurations de base (master) pour les postes de travail. Cette façon de faire peut être perçue comme réductrice, mais elle correspond à une mesure nécessaire, si l'on tient à diminuer les coûts de l'informatique de «l'entreprise Etat de Vaud» et à améliorer l'efficacité du support pour l'utilisateur.

L'évolution de l'infrastructure

Le déploiement de l'architecture Intranet/Internet et l'accroissement du nombre de services et d'applications à disposition, provoquent une forte croissance du nombre d'utilisateurs. Outre de plus grandes exi-

Qui fait quoi dans l'informatique cantonale

La DPSI a pour mission de diriger, de planifier et définir la stratégie informatique cantonale. Dans le cadre d'un partenariat informatique entre les cantons de Vaud et de Berne, il a été décidé de concentrer les serveurs (ordinateurs principaux) dans les centres informatiques de la Société Bedag Informatik à Berne et à Lausanne. Les services «help desk» (centrale d'appels) et «support» TFS (Technical Field Services) sont fournis par ce même partenaire.

Les télécommunications sont gérées par le Centre Cantonal de Télécommunications (CCT), organe rattaché à la DPSI. Le domaine des applications est organisé autour de huit unités informatiques dé-

partementales, chargées d'assister les services dans leurs projets informatiques et d'assurer la meilleure concordance possible entre les besoins exprimés et l'offre des fournisseurs de ressources. La sécurité informatique est supervisée par l'Office cantonal de la sécurité informatique (OSIC).

L'ensemble de cette organisation est encore en construction. Les structures de gestion et d'encadrement ainsi que l'infrastructure d'accueil des applications et de l'information souffrent de «maladies de jeunesse» peu compatibles avec l'attente des utilisateurs internes et externes ainsi qu'avec les exigences d'un public de plus en plus nombreux.



gences en matière d'exactitude et de pertinence des données, l'utilisateur s'attend à bénéficier d'un accès 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, et d'un temps de réponse proche du «temps réel».

Ces attentes doivent cependant être modérées, compte tenu du contexte économique actuel. En outre, des priorités doivent être fixées en fonction de la nature des prestations (p.ex., priorité aux domaines de la santé, de la justice et de la police).

Quelle que soit l'importance de l'utilisation du média Intranet/Internet, l'infrastructure qui le supporte, qu'il s'agisse de matériel, de logiciels, du réseau de télécommunication ou d'encadrement de l'utilisateur, celle-ci doit être adaptée. L'infrastructure actuelle supporte difficilement l'usage interne de l'administration (Intranet) et, au prix d'une certaine fragilité opérationnelle (plages horaires d'utilisation réduites, arrêts incontrôlés, etc.), les quelques applications Internet en exploitation (sites Web départementaux, CAMAC, Géostations, ...).

En matière de support aux utilisateurs, le ratio communément admis est d'une personne pour 100-150 postes de travail. Notre effectif en ressources humaines est très éloigné de ce chiffre. Si l'on tient compte de la complexité du système administratif cantonal par son aspect multi-métiers et la forte hétérogénéité de son parc informatique, le déficit en ressources est encore plus impressionnant.

Les mesures de sécurité

Porteuse d'informations souvent confidentielles, l'infrastructure dédiée à la

cyberadministration doit être sécurisée. L'utilisateur doit pouvoir être clairement identifié et ses droits d'accès définis et gérés. Les données transitant sur le réseau doivent, si besoin est, être cryptées.

Pour l'usager interne, le «bon usage» d'Internet doit être mis à disposition grâce à une «charte d'utilisation», intégrée au règlement du personnel de l'administration.

L'organisation

Qu'il s'agisse d'un site Web ou d'une application informatique, la conduite du projet reste la même. Le cycle de vie d'un projet implique une analyse des besoins, le développement d'une solution spécifique ou l'acquisition d'un produit du marché, puis la mise en production de l'application, basée sur une infrastructure d'accueil commune.

En conséquence, tout projet doit s'intégrer dans les structures informatiques cantonales, impliquant le service en tant que maître d'ouvrage et l'UID (Unité informatique Départementale) en tant qu'«assistant» pour les aspects «maîtrise d'ouvrage» (élaboration des cahiers des charges, suivi des projets, ...) et «maîtrise d'œuvre» (adéquation entre les besoins exprimés par les utilisateurs et l'offre des fournisseurs (CCT, Centre de Calcul Vaudois de Bedag Informatik, mandataires).

Nous sommes conscients que l'attente de l'utilisateur est d'un niveau élevé, mais légitime. Nous nous employons à la satisfaire. La contrepartie à cette «amélioration de notre efficacité» doit également être assumée par l'utilisateur. Toute standardisation implique un rétrécissement de l'espace de liberté individuelle. Le particularisme doit devenir une exception contrôlée. Le poste de travail est un outil d'entreprise. Il nécessite une discipline stricte de la part de l'utilisateur parfois tenté par le «mieux» diffusé par Internet.

Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour vous proposer rapidement un service amélioré mais certes encore imparfait.

Jean-Paul Jaumin

P.S. – Cette information à caractère général introduit une série d'articles plus ciblés sur notre quotidien informatique. Nous aurons ainsi le loisir de vous renseigner sur la difficulté de ne pas battre la mesure dictée par Bill Gates, sur les vertus du schwyztütsch pratiqué par le « help desk de Bedag » pour unifier la diversité helvétique et tous autres sujets qui touchent le clavier de notre informatique cantonale.

Les décisions de la quinzaine

DSE

Département de la sécurité et de l'environnement

Avant-projet de loi sur la prostitution

Le Conseil d'Etat a autorisé le Département de la sécurité et de l'environnement à soumettre à la consultation publique un avant-projet de loi cantonale sur la prostitution. Ce texte vise à combler les lacunes du droit actuel dans les domaines suivants: prévention et répression de la délinquance et des troubles à l'ordre public connexes à la prostitution; aide aux personnes victimes de la prostitution; prévention sanitaire.

Vincent Delay, juriste, police cantonale, 021/ 644 80 21.

DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

Réorganisation des arrondissements de l'état civil

Les nouvelles dispositions du Code civil et de l'Ordonnance fédérale sur l'état civil en vigueur dès le 1er janvier 2000 imposent aux cantons de réorganiser les arrondissements de l'état civil afin d'assurer un degré d'occupation d'au moins 40% par office. Le Conseil d'Etat a décidé de rattacher l'arrondissement de l'état civil de Villars-sous-Yens à l'arrondissement de Morges, avec effet au 1er mars 2002.

Pierre Schneider, Inspecteur cantonal de l'état civil, 021/ 316 38 61.

Transformation du statut du Musée national suisse: non au projet fédéral

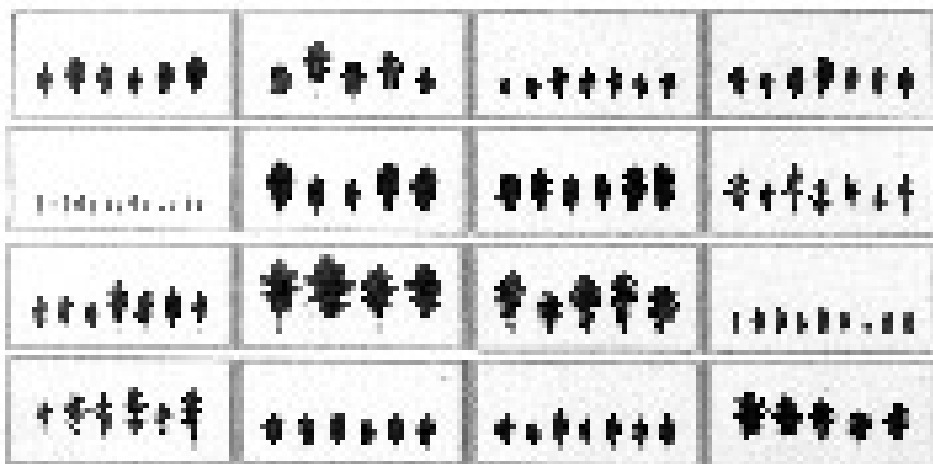
Le Département fédéral de l'intérieur envisage de transformer le statut du Musée national en lui conférant le statut de fondation de droit public. Il consulte les cantons concernés. Le Conseil d'Etat répond qu'il approuve le principe de la transformation en fondation, bien qu'il préconise une fondation de droit privé plutôt qu'une fondation de droit public. Néanmoins, il rejette le projet de loi, qui ne contient aucune disposition spécifique concernant le siège de Prangins. A ses yeux, le projet d'organisation de la fondation est fondé sur une centralisation du pouvoir contraire aux intérêts du Château de Prangins et ne respecte ni l'esprit ni la lettre de la convention de donation signée par les cantons donateurs, Vaud et Genève, et la Confédération en 1975. Les cantons de Vaud et de Genève font à la Confédération une réponse de teneur identique.

DIRE, Brigitte Waridel, Chef du Service des affaires culturelles, 021/ 316 33 00.

Les objectifs de la DPSI

En résumé, les principaux objectifs de la DPSI sont:

- décrire le système d'information (données et applications),
- normaliser (méthodes et normes de développement, outils de gestion du contenu des bases de données et des sites Web, etc.),
- consolider l'infrastructure existante,
- contrôler l'évolution de l'infrastructure (matériel, logiciel, réseau, ainsi que formation et encadrement (Centrale d'appels, support utilisateur)),
- mettre en œuvre les mesures de sécurité (cryptage, codification de l'information), identification, droits d'accès, charte d'utilisation Internet, etc.,
- renforcer l'organisation (gestion de projet).



«Quercus», 1992; seize des 28 tableaux composés de feuilles d'arbres ramassées dans le jardin botanique royal d'Edimbourg.

Feuilles et mottes de terre

Plus de 7000 échantillons de terres récoltés au gré de ses promenades et de ses voyages de par le monde. En 1976, l'artiste hollandais Herman de Vries décide de créer un musée de la terre, un acte qui, selon lui, est une façon de documenter la réalité. Terres de Tchernobyl ou de Buchenwald qui côtoient des terres plus anonymes mais aussi combien familières, telles celles que nous foulons aux alentours de Lausanne. De Vries en a récolté 28 seaux qui ont été déversés en une vaste et chatoyante mosaïque sur le sol même d'un hall du musée des Beaux-Arts. A vous donner envie de marcher dessus (au grand dam des gardiens chargés de remettre en ordre le tapis!). Si l'aspect esthétique de la terre ou d'une feuille d'arbre importe peu à de Vries, sa présentation ou son ordonnance rend compte de son identité. – AG

«Différent & identique», Herman de Vries. Musée des Beaux-Arts, Lausanne. Visites guidées publiques: jeudi 14 mars et 11 avril, à 18h30. Jusqu'au 21 avril 2002.



MUSÉE CANTONAL DES BEAUX-ARTS

Raphaëlle Renken et ses auditeurs devant une toile de Bocion.

Les Beaux-Arts racontés aux enfants

Dessiner, gribouiller, peinturlurer, les enfants adorent. Point de complexes ne les entravent encore dans leur créativité ni dans leur envie de comprendre l'art, même avec un A majuscule. Depuis l'automne passé, le Musée des Beaux-Arts propose des visites de ses collections, imaginées et conduites par l'historienne de l'art Raphaëlle Renken, à des enfants âgés de 7 ans et plus. Actif et ludique, ce voyage à travers *L'Épopée paysagère*, raconte le paysage dans la peinture selon Calame, Hodler, Bocion ou de Vries.

Visites: dimanches 3 et 17 mars, 7 et 21 avril, à 11h; mercredis 20 mars et 10 avril, à 14h. Groupe de 15 max.; sur réservation au 021/316 34 45, sinon selon places disponibles. Prix: 5.-. Durée: 1 heure.

Expositions

Cabinet cantonal des Estampes (Musée Jenisch) Vevey. *émergence*. Rétrospective de l'œuvre de Mireille Gros dont la vocation met l'accent sur un dessin évanescent et sensuel. Jusqu'au 7 avril.

CHUV. *Les projets du Concours d'intervention artistique de la Polyclinique médicale universitaire*. Exposition de 59 projets d'artistes suisses inspirés par le contexte hospitalier et médical. Hall principal, de 8h à 20h. Jusqu'au 11 avril

Fondation de l'Hermitage, Lausanne. *Alberto Giacometti, oeuvres de la maturité*. Mardi-dimanche: 10h-18h, jeudi: 10h-21h. Jusqu'au 12 mai.

Fondation Neumann, Gingins. *Auguste Morisot (1856-1951). De l'intimisme dans l'art*. Artiste lyonnais tombé dans l'oubli, Auguste Morisot fut l'un des créateurs de l'Art nouveau. Ma.-vend.: 14h-17h; sam.-dim.: 10h30-17h. Jusqu'au 19 mai.

Musée romain Lausanne Vidy. *Lousonna, passé présent*. Nouvelle exposition permanente. Ma-di, 11h-18h, jeudi jusqu'à 20h.

Musée historique de Lausanne. *Le Flon, errance secrète*. Une exposition de photographies de Claude Tenot, entre bois et cité, du Chalet des enfants à la Vallée de la Jeunesse. Jusqu'au 20 mai.

Villa Reuge, Sainte-Croix. *L'objet vivant*. Exposition consacrée au rêve de l'homme, de pouvoir donner la vie à des objets. Marionnettes, robots, automates et autres fétiches se racontent au côté d'une invention de l'équipe du professeur Daniel Mange de l'EPFL, *Biowall*, un tissu capable de s'autoréparer. Mardi - dimanche: 14h à 18h. Jusqu'au 22 juin.

Spectacles

Victor ou les enfants au pouvoir, de Roger Vitrac. Création de la compagnie de Benjamin Knobil dont le héros est un garçon âgé de 9 ans, terriblement intelligent, mesurant 1m80 et qui va s'employer à dynamiter la société bourgeoise. Mar., mer. et jeu.: 19h; vend. et sam.: 20h30, dimanche: 17h. Du 7 au 24 mars.

Lunch Girls, par les Grandes Fragiles de Genève. Théâtre de Grand Champ, Gland, vend. 1^{er} mars, à 20h30. 022/364 13 64.

Musique

Duo Michael Zuber et Magali Bourquin (violon et piano), en concert à l'auditoire César Roux du CHUV, dimanche 10 mars, à 16h.